

Vienne - Poitiers - Environnement

## Electrohypersensibilité en débat

10/11/2015 05:38

Une soirée-débat est proposée dans l'agglomération poitevine par le collectif des électrohypersensibles de la Vienne le 13 novembre à Pouzioux-la-Jarrie.

Le collectif « Alter ondes 86 » de Migné-Auxances, avec le concours de la mairie de Massognes et de l'association « Initiative citoyenne » de Vouneuil-sous-Biard, propose deux soirées-débats sur l'électrohypersensibilité et les dangers des ondes électromagnétiques. L'une se déroulera le 12 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Massognes et la seconde dans l'agglomération poitevine le 13 novembre à 21 h, salle des Arches, à Pouzioux-la-Jarrie.

### " Des ondes qui m'assassinent "

La sensibilité électromagnétique, ou intolérance environnementale idiopathique, attribuée aux champs électro- magnétiques serait une maladie dans laquelle une personne déclare souffrir de symptômes qui, selon elle, seraient causés et aggravés par des champs ou des ondes électromagnétiques. Ces symptômes décrits sont reconnus comme réels par l'OMS (Organisation mondiale pour le santé) notamment. En 2014, le conseil général de l'Essonne aurait accordé une aide financière à une personne électrosensible, à qui le statut de maladie professionnelle avait été refusé, lui permettant d'acquiescer des dispositifs « anti-ondes » supposés l'aider à surmonter son handicap. En juillet 2015, le tribunal du contentieux de l'incapacité de Toulouse a reconnu qu'une plaignante souffrait du syndrome d'hyper-sensibilité aux ondes électromagnétiques, estimant sa déficience fonctionnelle à 85 %, elle s'est vue accorder le droit à une allocation pour Adulte handicapé.

Plus près d'ici, madame Arlette Riquet de Buxerolles témoigne : « Retraitée, je suis électrosensible depuis trois ans et demi suite à une mal-façon pour une réparation de VMC dans mon appartement. Depuis ce jour, je vis un calvaire. Je subis tous les branchements électriques de mes voisins. Chez moi tout est débranché. La wifi, le téléphone sans fil me sont autant nuisibles. Ce ne sont pas forcément les mêmes sources d'ondes et symptômes pour les autres électrosensibles, ce qui rend ce handicap très complexe. » Son état est confirmé par le professeur Belpomme à Paris : « Je me réfugie sous un baldaquin anti-ondes qui m'a coûté très cher. Depuis ce jour ma vie est devenue une sorte de prison sous contrôle des ondes qui m'assassinent. »

Cette soirée abordera les risques sanitaires, une personne témoignera, les autres témoignages seront affichés dans la salle. Actuellement, il y a en France 100.000 électrohypersensibles déclarés, toutefois la maladie n'est toujours pas reconnue par le ministère de la santé.

Le collectif des électrohypersensibles de la Vienne est domicilié au 4, rue du Quéreux à Migné-Auxances.

Tél. 05.49.51.57.46.

Mail : monique.savigny@9online.fr

Suivez-nous sur [Facebook](#)



Monique Savigny, présidente de l'association « Alter ondes 86 ».

### A lire aussi sur La NR

- ▶ **Chloé Boissinot figure parmi les victimes**
- ▶ **Bon pour la confiance**
- ▶ **L'état d'urgence décrété dans la Vienne**
- ▶ **Arnaque à la carte bancaire : le coup de la géolocalisation**
- ▶ **Nuit de cauchemar dans la " cuvette de la mort "**

### Ailleurs sur le web

- ▶ **[VIDEO] Ce chat va vous faire mourir de rire ! (Insolito)**
- ▶ **Ces 25 supportrices stupéfiantes de beauté (Pause Sport)**
- ▶ **A 4 ans, on lui découvre un foetus dans le ventre (Buzger)**
- ▶ **30 Photos absolument incroyables sur notre siècle (Pause Fun)**

Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Perquisition en Ariège dans les milieux jihadis



